



MANIFESTE

POUR RÉUSSIR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
DES VILLES DE FRANCE



CAROLINE CAYEUX

Maire de Beauvais,
Présidente de la CA du Beauvaisis,
Présidente de Villes de France,
Présidente de l'ANCT

Les villes moyennes sont perçues comme les plus aptes à mener la transition écologique ! C'est ce que révèle le baromètre des territoires de Villes de France, réalisé en août 2020, en partenariat avec l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) et la Banque des Territoires. Alors que le dérèglement climatique nous amène à repenser nos modèles de développement, nos territoires sont au cœur de la transition écologique, avec des politiques concrètes quotidiennement mises en œuvre. D'après l'ADEME, 15% des émissions de gaz à effet de serre sont directement issues des décisions prises par les collectivités territoriales, concernant leur patrimoine et leurs compétences ; 50% si l'on intègre les effets indirects de leurs orientations en matière d'habitat, d'aménagement, d'urbanisme et d'organisation des transports.

La priorité pour Villes de France consiste à libérer la capacité d'action des villes moyennes et de leurs intercommunalités. C'est l'objet de ce manifeste : relever les propositions concrètes pour faciliter la transition écologique dans nos territoires. Villes de France débute ce mandat local par la mise en place d'un groupe de travail dédié à la transition écologique, présidé par Jérôme Baloge, maire de Niort, qui a élaboré ce document avec l'ensemble des élus.

Au cœur des campagnes municipales, la transition écologique va faire l'objet de nouveaux projets locaux, notamment intégrés aux contrats de relance et de transition écologique (CRTE). En effet, le plan France relance crédite 30 milliards d'euros pour la transition écologique qui se recoupe en partie avec les montants dédiés aux collectivités. Des opportunités qui pourront prendre leur pleine mesure par la levée de contraintes qui pèsent sur les collectivités !

Ce manifeste porte des propositions sur les financements, l'ingénierie, les compétences et les stratégies mais aussi sur la transition énergétique, les mobilités, l'économie circulaire et la biodiversité. La transition écologique ne se fera pas sans les villes moyennes et leurs intercommunalités !



JÉRÔME BALOGÉ

Maire de Niort,
Président de la CA du Niortais,
Président du groupe de travail Transition
Écologique de Villes de France

Les villes moyennes et les intercommunalités sont des moteurs de la transition écologique. Moins visibles que des grands projets de métropoles, ces collectivités sont pourtant très actives et souvent à l'avant-garde pour lutter contre le changement climatique.

Alors que la transition écologique fut un thème majeur des élections municipales, j'ai le plaisir de présider le groupe de travail dédié à ce thème de Villes de France. Il s'est attelé à formuler des propositions pour que les territoires puissent porter des projets ambitieux, concrets et innovants. **Ce manifeste, qui est l'aboutissement de ces travaux, se compose de 5 parties : le besoin d'un État accompagnateur et de financements pérennes et innovants, l'appel à permettre des**



JEAN-FRANÇOIS DEBAT

Maire de Bourg-en-Bresse,
Président de la CA du Bassin de Bourg-en-Bresse,
Président délégué de Villes de France

Les collectivités locales ont un rôle important à jouer pour la transition écologique. Dans l'exercice de leurs compétences et par un devoir d'exemplarité, mais aussi au travers d'un accompagnement des citoyens et entreprises, les Villes de France peuvent agir pour être des vitrines de la transition écologique et réduire les émissions de gaz à effet de serre.

L'étude « Villes moyennes et transition écologique » menée par Villes de France et le CGET en 2019 relève les atouts spécifiques aux villes de taille moyenne que sont une « taille humaine » favorable à la coordination des acteurs locaux, un riche patrimoine environnemental préservé et une inscription dans des réseaux de collectivités. Les principaux obstacles relevés sont la dépendance automobile, l'inertie d'acteurs et la difficulté à mettre en œuvre les politiques par le manque de moyens humains et financiers ainsi qu'un manque de clarté et une lourdeur des aspects administratifs. **Les villes moyennes et leurs intercommunalités jouent par ailleurs un rôle de relai entre des territoires urbains et ruraux aux problématiques très différentes notamment en termes de mobilité, d'économie circulaire ou encore de transition énergétique.**

Ce manifeste élaboré par le groupe de travail Transition écologique de Villes de France porte des propositions concrètes pour réussir la transition écologique et la relance dans nos territoires. Les élus locaux ne peuvent pas porter à eux seuls la transition écologique. Des politiques doivent être menées au niveau national et européen notamment pour gérer les impacts de la mondialisation et de la surconsommation. Des enjeux de moyens, de visibilité sur le long terme et de simplifications administratives sont prégnants dans les collectivités.

Ce mandat local sera clé pour réussir la lutte contre le dérèglement climatique. Plus que jamais tous les acteurs doivent se mobiliser et se coordonner pour mener la transition écologique dans les Villes de France !

stratégies locales adaptées, à clarifier les compétences et à faciliter les coopérations, mais aussi des attentes pour renforcer l'économie circulaire et la protection de la biodiversité, la demande de soutiens aux mobilités durables ainsi qu'au mix énergétique et à des bâtiments sobres. Le document présente en outre 10 projets de villes moyennes ou de leurs intercommunalités qui en font des vitrines de la transition écologique.

Les institutions ont lancé ces dernières années de nombreux dispositifs et appels à projets pour faciliter la transition écologique dans les territoires. La difficulté aujourd'hui est de comprendre comment les différents programmes gouvernementaux sont articulés. Si j'avais deux attentes fortes, la première serait de permettre aux dispositifs d'être plus pérennes et la seconde pourrait être un guichet unique permettant aux élus de n'avoir qu'une seule porte d'entrée. Le contrat de relance et de transition écologique (CRTE) permettra je l'espère plus de lisibilité et de facilité. Les élus locaux pour se lancer dans la transition écologique ont besoin de se tourner vers l'avenir avec sérénité.



Comment faciliter la transition écologique des villes moyennes et de leurs intercommunalités ?

1

POUR RÉUSSIR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, VILLES DE FRANCE INVITE À UN ÉTAT ACCOMPAGNATEUR ET À DES FINANCEMENTS PÉRENNES ET INNOVANTS

- Pour que les villes moyennes et leurs intercommunalités puissent bénéficier d'une ingénierie forte
 - **Cofinancer** un poste d'ingénierie au sein des collectivités
 - **Proposer** un plan massif de formation des élus et des agents des collectivités aux enjeux des transitions
 - **Développer** des outils d'aide à la décision pour les collectivités (comptabilité en triple capital, comptabilité carbone ...)
 - **Nommer** dans chaque département un sous-préfet référent en charge de la transition écologique, qui anime une équipe d'experts mis à disposition des collectivités
 - **Apporter** un soutien financier à la création d'associations de soutien en ingénierie, dont la mission sera d'accompagner concrètement les élus sur la rédaction de cahiers de charges et la sélection de prestataires pour des chantiers de type énergies renouvelables ou bâtiments innovants
 - **Assurer** la couverture du territoire en Établissement Public Foncier (EPF) ou autre dispositif permettant d'accompagner la réhabilitation des friches et de minorer financièrement les projets
- Pour que les villes moyennes et leurs intercommunalités puissent mobiliser des financements pérennes et innovants
 - **Affecter** une part conséquente et pérenne des recettes liées à la transition écologique à la mise en œuvre des plans territoriaux
 - **Déplafonner** les subventions de l'État pour les projets à forte valeur environnementale, suivant un référentiel à définir
 - **Avoir** un principe de pondération dans les aides à la transition écologique afin de ne pas favoriser les grands projets au détriment de l'émergence de plus nombreux projets de petites tailles
 - **Bonifier** les projets subventionnés par l'État, la Région, le Département qui intègrent l'ensemble des enjeux de transition écologique et de développement local (réduction de la consommation de fluides, matériaux locaux...)
 - **Étendre** les dispositifs des CEE (certificats d'économie d'énergie) aux actions dans les domaines de l'eau (qualité de l'eau, préservation des ressources) et des déchets
 - **Offrir** une meilleure dotation aux fonds de réhabilitation des friches ainsi qu'aux soutiens à la dépollution des sols et des eaux

2 POUR RÉUSSIR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, VILLES DE FRANCE INVITE À PERMETTRE DES STRATÉGIES LOCALES ADAPTÉES, À CLARIFIER LES COMPÉTENCES ET À FACILITER LES COOPÉRATIONS

- Pour que les villes moyennes et leurs intercommunalités puissent construire des stratégies territoriales adaptées
 - **Impliquer** fortement les villes ayant une ambition affichée pour la transition écologique dans les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) aux côtés des EPCI
 - **Introduire** les enjeux de pouvoir d'achat dans les contrats de relance et de transition écologique (CRTE)
 - **Réunir** les PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) et PPA (Plan de Protection de l'Atmosphère) dans un plan local de la transition écologique afin de limiter la démultiplication des outils de planification
 - **Inciter** financièrement à la mixité fonctionnelle des espaces urbains au sein des PLU (Plan Local d'Urbanisme) et SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale)
- Pour que les villes moyennes et leurs intercommunalités puissent s'appuyer sur leurs compétences et développer des coopérations
 - **Intégrer** dans la compétence développement économique des EPCI la notion de développement durable s'appuyant sur les ressources locales
 - **Simplifier** le cadre légal de coopération entre structures publiques
 - **Favoriser** les passerelles entre le monde de la recherche et les collectivités pour la transition écologique afin de faire émerger des expérimentations

3 POUR RÉUSSIR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, VILLES DE FRANCE INVITE À RENFORCER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET À PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

- Pour que les villes moyennes et leurs intercommunalités puissent renforcer l'économie circulaire
 - **Renforcer** l'application du principe du pollueur-payeur afin qu'il s'exerce pleinement sur le sujet des déchets, via une évolution des filières REP, une consigne ou un autre dispositif
 - **Affecter** les recettes de TGAP « déchets » (en particulier celles liées aux hausses 2020-2025) au subventionnement des politiques de prévention/réduction et aux investissements sur les équipements de traitement plus efficaces (passage aux extensions de consignes de tri, amélioration de la valorisation énergétique...)
 - **Mettre** en place une politique cohérente et plus étoffée au niveau national, en coordination avec les collectivités locales, pour lutter plus efficacement contre les dépôts de déchets sauvages : sensibilisation accrue, répression systématique, recherche de solutions complémentaires
 - **Favoriser** la récupération des eaux pluviales ou de piscines pour des usages alternatifs notamment en uniformisant les règles
 - **Soutenir** financièrement les transitions dans les cuisines scolaires (transition alimentaire durable, démarche zéro plastique, valorisation des biodéchets...)
- Pour que les villes moyennes et leurs intercommunalités puissent protéger la biodiversité
 - **Soutenir** financièrement la végétalisation des espaces publics et la perméabilisation des sols
 - **Soutenir** la plantation de micro forêt, achat d'arbres ou de jeunes plants à mettre en pépinière pour les collectivités disposant d'un outil de production
 - **Accompagner** et financer la création de corridors écologiques Trame Verte, Trame Bleue et Trame Noire en zone urbaine pour renforcer la biodiversité
 - **Accompagner** et financer les projets d'infiltration
 - **Permettre** la préservation des terres agricoles non exploitées pour protéger la biodiversité et faciliter leur préemption



4 POUR RÉUSSIR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, VILLES DE FRANCE INVITE À SOUTENIR UNE MOBILITÉ DURABLE

- **Pour que les villes moyennes et leurs intercommunalités puissent accélérer le développement des mobilités actives**
- **Proposer** aux collectivités un prêt à taux zéro et multiplier les appels à projets pour investir et aménager les infrastructures qui encouragent les modes doux
- **Mettre** en place au niveau national, en concertation avec les collectivités locales, un grand plan "Mobilité piétonne" (à l'instar de l'Allemagne qui a lancé la stratégie "Geht doch ! / ça marche !" dès 2018), afin de baisser les émissions de carbone liées aux transports, et pour des raisons de santé notamment cardiovasculaire, avec un constat initial précis et des préconisations concrètes
- **Redéfinir** les conditions d'attribution des aides nationales à l'acquisition de vélos à assistance électrique (VAE) : revoir le plafond fiscal pour en bénéficier, supprimer l'obligation de bénéficier en parallèle d'une aide locale pour y avoir droit, et créer une aide similaire (d'un montant moins élevé) pour l'achat de vélos classiques
- **Encourager** une pratique plus inclusive des modes doux et renforcer le développement des vélos-écoles
- **Pour que les villes moyennes et leurs intercommunalités puissent s'appuyer sur des mobilités propres et partagées**
- **Soutenir** le développement du réseau ferroviaire secondaire
- **Soutenir** autant les filières électriques que les filières hydrogène et biogaz afin de préserver les investissements des collectivités (aides à l'investissement et/ou réfaction fiscale a posteriori sur les taxes carburant)
- **Simplifier** la réglementation sur les zones de recharges des bus électriques
- **Améliorer** les partages de données notamment dans le cadre des délégations de services publics (DSP) afin de fluidifier le trafic, faire connaître l'offre existante en termes de multimodalité et développer l'autopartage
- **Mener** une réflexion sur des dispositifs nationaux qui encouragent l'autopartage en quartiers denses
- **Intégrer** une pratique des modes doux dans le programme et l'obtention du permis de conduire

5 POUR RÉUSSIR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, VILLES DE FRANCE INVITE À SOUTENIR LE MIX ÉNERGÉTIQUE ET DES BÂTIMENTS SOBRES

- **Pour que les villes moyennes et leurs intercommunalités puissent amplifier le développement des énergies renouvelables**
- **Renforcer** la transition énergétique par un fonds annuel de financement des énergies renouvelables
- **Mettre** en place un programme d'équipement des territoires de taille moyenne en point de distributions mixtes d'énergie (électricité, bioGNV, hydrogène)
- **Renforcer** le rôle de la ville et de l'EPCI dans le choix du mix énergétique
- **Garantir** dans le temps les contrats d'achat que ce soit pour le biogaz ou l'électricité photovoltaïque ou éolienne
- **Lancer** des appels d'offres par la Commission de Régulation de l'Énergie, réservés aux projets dans lesquels les citoyens ou les collectivités participent à la gouvernance
- **Simplifier** la capacité du bloc local à investir et retirer la limite d'investissement des collectivités dans le compte courant associé des sociétés de production d'énergies renouvelables
- **Pour que les villes moyennes et leurs intercommunalités puissent renforcer les énergies renouvelables et les économies d'énergies dans les bâtiments**
- **Renforcer** le soutien au développement de réseaux de chaleur et de froid s'appuyant sur les énergies renouvelables
- **Développer** les dispositifs financiers innovants qui permettent un financement sans avances par les économies d'énergie réalisées
- **Simplifier** les aides pour la rénovation énergétique des bâtiments
- **Soutenir** les dispositifs de lutte contre la précarité énergétique
- **Optimiser** la coordination entre les différents acteurs (Agence locale de l'énergie, collectivités locales, bailleurs, associations...)



ALIMENTATION BEAUVAIS

Dans le cadre d'un Contrat de Transition Écologique (CTE) intitulé « Le Beauvaisis, territoire de transition agricole et alimentaire » (appelé à intégrer le CRTE), Beauvais fait le pari d'une évolution progressive vers la production bio et la vente en circuit court en œuvrant sur 4 axes : les filières alimentaires de proximité, la transition des différents systèmes agricoles, la sensibilisation et l'accompagnement des habitants vers une alimentation de qualité, locale et durable et enfin la lutte contre le gaspillage, la réduction et la valorisation des biodéchets du territoire.



Les villes m
interco
DES VI
TRANSITI

ECONOMIE CIRCULAIRE LANNION-TREGOR COMMUNAUTÉ

Lannion-Tregor Communauté a mis en place une déchèterie innovante et une « objèterie » (déchèterie de nouvelle génération couplée à une recyclerie) en 2017 et 2018. Le terme "objèterie" a été inventé pour donner une nouvelle dimension aux "objets", effacer leur statut de "déchets" et donner la priorité à la valorisation et au réemploi. L'Objèterie est gérée en régie sur la partie déchèterie et par des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire locale pour la recyclerie. Les objets sont réintroduits dans le circuit du réemploi, en partenariat avec une entreprise d'insertion qui gère un magasin de vente d'objets issus du recyclage.



PLANIFICATION DURABLE NIORT

Niort fait partie des sept collectivités pionnières à proposer une démarche globale de développement durable formalisée alignée sur l'Agenda 2030 et les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés par les Nations Unies, mis en œuvre en France par le Ministère de la Transition écologique et solidaire. La feuille de route niortaise décline les 17 objectifs répertoriés dans le référentiel international et répond aux enjeux locaux identifiés lors du diagnostic réalisé en s'appuyant sur le Baromètre AFNOR de la performance publique des collectivités



MOBILITÉS PARTAGÉES LIBOURNE

La collectivité a un projet de « buurt bus », des bus gérés en direct par des bénévoles, en complément d'un réseau de transport traditionnel. Cette démarche innovante, déjà mise en œuvre aux Pays-Bas et au Canada, permettra de réduire la fracture territoriale entre la ville centre et les territoires ruraux alentours. Les bus sont mis à disposition des volontaires qui respectent un tracé et des horaires, organisés avec l'appui logistique de la collectivité et du délégataire du réseau.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE GRAND CAHORS

Le dispositif ENERPAT (Énergie-Patrimoine) expérimente de nouvelles techniques d'éco-restauration du bâti ancien. En déployant une technique d'isolation en chaux-chanvre, le Grand Cahors contribue à l'émergence d'une nouvelle filière locale. Mise en œuvre dans un bâtiment démonstrateur dans le cadre du projet européen SUDOE, cette technique sert les projets de rénovation des logements privés, avec une subvention locale pour l'usage de matériaux biosourcés.

moyennes et leurs mmunalités : TRINES DE LA ON ÉCOLOGIQUE !

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE THIONVILLE

La ville de Thionville a mis en place en février 2021 un comité de transition écologique (CTE), une instance inédite chargée de prendre en considération l'avis et l'expertise des citoyens sur le sujet. Fournissant un avis consultatif sur les grands projets de la collectivité, le comité a un triple rôle de sensibilisation, d'expertise et de préconisation. Visant trois expertises par an, le CTE pourra travailler soit sur saisine du conseil municipal, soit de sa propre initiative.

MOBILITÉS ACTIVES BOURG-EN-BRESSE

Bourg-en-Bresse a obtenu le second prix pour notre strate de collectivités (20 000-50 000 habitants) au palmarès des villes cyclables de 2019 de la Fédération des Usagers de la Bicyclette. La collectivité a développé les réseaux de vélo sécurisés même, dans les années à venir, sur les grands boulevards mais aussi l'accès aux vélos en libre-service. Une étude est menée sur les pénétrantes urbaines, afin que chaque mode et notamment le vélo trouve sa place sur la voirie.



ÉNERGIES RENOUVELABLES ISTRES

Dès 2008, Istres a créé un service de gestion des flux pour limiter le gaspillage énergétique et réduire les coûts. La ville est à l'avant-garde pour son département en production d'énergie photovoltaïque, avec 75% de la quantité nécessaire aux habitants. Plus d'un quart de son parc est équipé en véhicules électriques. En 2015, elle a acquis 6 bateaux électriques à recharge solaire. Depuis 2017, la ville aide les habitants qui souhaitent faire l'acquisition d'un Vélo à Assistance Électrique (VAE) neuf ou une voiture électrique neuve. Une trentaine de bornes à charge double sur une vingtaine de sites ont été installées.



AGRICULTURE ALBI

Collectivité pionnière, la ville d'Albi mène une réflexion sur l'autosuffisance alimentaire de son territoire, l'agriculture et l'alimentation de proximité dès 2014. La collectivité a préempté 73 hectares de friches proches du centre-ville pour les nouveaux maraîchers. Le mouvement avait été anticipé dès 2009 via la mise en place d'espaces publics comestibles sur l'ensemble de la ville. Plusieurs parcs disposent d'un potager public pour la culture et la cueillette urbaine collaborative et gratuite. La Cuisine centrale municipale participe à cette démarche en intégrant des critères environnementaux dans l'achat des denrées pour la production de 3500 repas par jour.

LA RÉUNION

BIODIVERSITÉ LE TAMPON

La commune du Tampon, historiquement commune de l'horticulture, reconnue pour ses espaces publics fleuris et plantés, a mené un projet pour la reconquête de la biodiversité. Le projet baptisé « Endémiel » consiste à planter massivement des espèces indigènes et endémiques de La Réunion afin d'une part de créer une « route mellifère » qui sera un corridor écologique de 36 km où seront plantés en bords de route plus de 52 000 arbres et arbustes d'espèces indigènes mellifères et d'autre part d'aménager 4 jardins endémiques représentant les 4 habitats naturels qui existaient auparavant le long de ce gradient altitudinal.

Présidée par **Caroline CAYEUX, maire de Beauvais, présidente de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis**, et co-présidée par **Jean-François DEBAT, maire de Bourg-en-Bresse, président de la Communauté d'Agglomération de Bourg-en-Bresse**, **Villes de France**, association pluraliste d'élus, forte de près de 30 ans d'action, sous son ancienne dénomination de Fédération des villes moyennes, représente et accompagne les villes de 10 000 à 100 000 habitants et leurs intercommunalités qui forment l'armature urbaine de notre pays. Elle regroupe ainsi près de la moitié de la population française.

Villes de France informe ses adhérents, réalise les études dont ils ont besoin, organise les événements qui les font connaître, valorise les positions communes sur les sujets majeurs.

